

La hausse du franc français et sa répercussion en Haute-Savoie.

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - (1926)

Heft 74

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-889679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Hausse du franc français et sa répercussion en Haute-Savoie.

Il nous paraît intéressant de reproduire *in extenso* les remarques suivantes que le *Journal de Genève* a reçu de son correspondant à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) :

« Il ne faudrait pas croire que la hausse d'une monnaie soit, pour le pays qui la subit, une cause de satisfaction unanime. Si la baisse continue du pouvoir d'achat de cette monnaie mène à la catastrophe financière, la hausse rapide cause des troubles qui sont durement ressentis par toute la classe active : industriels, commerçants, cultivateurs et, à plus longue échéance, leurs ouvriers et employés, qui menacent le chômage. L'ancienne zone, de par sa proximité avec la frontière, est très rapidement atteinte par les mouvements de la monnaie. La baisse avait provoqué une activité intense; la hausse se traduit par un arrêt complet des affaires.

A Annemasse, Thonon, Evian, ç'avait été, ces derniers temps, une fièvre de constructions. Chacun voulait placer ses économies sur des pierres, on empruntait pour bâtir des maisons, avec le secret espoir de rendre beaucoup de papier, mais fort peu de valeur. Maintenant, il faut déchanter.

Les commerçants, obligés de se réassortir à des prix toujours plus élevés, ont stocké au maximum. Aujourd'hui ils ont perdu, non seulement la clientèle des Suisses amenée par le cours du change, mais la clientèle locale, qui, ayant acheté cet été au delà de ses besoins, se restreint maintenant. Dans le commerce des vêtements et de la chaussure on liquide à perte, sans grand succès. C'est la baisse de la mévente avant la baisse réelle, puisque les prix ne diminuent pas encore à la production.

Pour les industriels, ce sont les stocks de matière première, acquis par prévoyance, qui perdent soudainement vingt ou trente pour cent de leur valeur, sans compensation d'aucune sorte.

Quant aux cultivateurs, la hausse du franc ne les réjouit pas davantage. Leur blé, qui valait 240 francs les 100 kilos il y a deux mois, est tombé à 180 fr.; les vaches perdent près de 1.000 fr. par tête; les vins, seuls, maintiennent à peu près leurs prix. Sur les foires, il n'y a presque pas d'affaires. Une des plus importantes de Thonon, celle de lundi dernier, était presque inexistante.

Les seuls heureux de la situation actuelle sont les rentiers et les fonctionnaires; encore leur satisfaction n'est-elle pas exempte d'inquiétude.

La morale à tirer de tout cela est qu'une monnaie stable est, pour un pays, un immense bienfait. Un franc qui augmente ou diminue de valeur, c'est comme un mètre qui s'allonge et se raccourcit, lésant tantôt les acheteurs, tantôt les vendeurs.

Il faut souhaiter que l'année qui vient donne à la France une monnaie digne d'un grand pays, c'est-à-dire une mesure intangible qui ne varie jamais et résiste à tous les assauts de la spéculation. »

La Visite de la douane française à Bellegarde

Une réforme depuis longtemps réclamée par les voyageurs se rendant de Paris à Genève par Bellegarde a été enfin réalisée. Récemment encore, il était nécessaire de se rendre à la salle de visite de la douane, même si l'on n'avait que du bagage à main. Le long trajet qu'il fallait faire, les escaliers qu'il fallait descendre et monter pour atteindre cette lointaine salle de visite et pour en revenir, incommode aux voyageurs une manière de supplice. Depuis quelques semaines, pour les trains en provenance de Paris, c'est-à-dire les trains 661 et 653, arrivant respectivement à Genève-Cornavin à 9 heures et à 20 h. 25 (heure suisse), la visite des bagages à main a lieu dans les voitures, pendant le stationnement à Bellegarde; mais la visite des bagages enregistrés continue à être faite dans la salle de visite, et les voyageurs qui ont « du gros bagage » doivent donc se rendre à la salle de visite pour l'inspection.

Pour les trains rapides à destination de Paris, c'est-à-dire les trains 654 et 668, partant respectivement de Genève-Cornavin à 12 h. 35 et 22 h. 30 (heure suisse), la visite des bagages à main se fait dans les voitures, pendant le stationnement à Bellegarde. Les « bagages enregistrés » des voyageurs à destination de Paris et des autres, sont visités par la Douane française à l'arrivée à Paris. Seuls les voyageurs à destination des autres gares doivent se rendre à la salle de visite pour y faire inspecter leur « gros bagage ».

Mais pour tous les trains autres que les trains rapides en provenance ou à destination de Paris, la visite de la Douane continue à être faite, comme elle l'a été, de temps immémorial, dans la salle des visites de la gare de Bellegarde, aussi bien pour les bagages à main que pour les bagages enregistrés.

Il faut espérer que l'administration, dans un proche avenir, aura pitié des voyageurs autres que ceux des rapides de Paris à Genève et accordera à ceux qui viennent de Lyon, par exemple, les mêmes allègements.

Il faut espérer aussi que le jour viendra bientôt où la visite de la douane française, pour tous les trains rapides entre Genève et la France se fera, non plus à Bellegarde mais à Genève, dans une salle de visite contiguë à celle de la Douane suisse. Les deux visites se feront ainsi coup sur coup, comme cela se fait à Bâle et à Vallorbes. Les voyageurs en supporteront plus allègrement ce double désagrément et la durée du voyage s'en trouvera sensiblement raccourcie.

Ne désespérons pas de voir ce progrès là se réaliser un jour!

Etes-vous du nombre?

A la fin de l'Année 1926, la Chambre de Commerce Suisse en France compte plus de 800 membres. Si vous n'êtes pas du nombre, envoyez vite votre adhésion.